

TN-Túnez: Elaboración del estudio para la ampliación y rehabilitación de una planta depuradora (BEI)

2012/S 147-244449

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT (ONAS)

AVIS INTERNATIONAL DE PRESELECTION DE BUREAUX D'ETUDES

N° P02/2012

POUR L'ÉTUDE D'EXTENSION ET DE RÉHABILITATION

DE LA STATION D'ÉPURATION DE HAMMAMET SUD

L'Office National de l'Assainissement (ONAS) envisage de procéder à une présélection de bureaux d'études pour l'élaboration de l'étude d'extension et réhabilitation de la station d'épuration de Hammamet sud.

Les prestations, objets du présent appel d'offres, portent sur l'élaboration de l'étude d'extension et réhabilitation de la station d'épuration de Hammamet sud et qui consistent-en: Mission 1: Etude d'exécution pour la réhabilitation et l'extension de la station d'épuration Hammamet Sud.

Mission 2: Etude d'exécution d'un en émissaire marin des eaux épurées

Mission 3: Etude d'Avant Projet Sommaire pour la réutilisation des eaux épurées dans les zones proches de la station d'épuration.

Mission 4: Etude d'Impact sur l'Environnement pour l'ensemble des composantes du projet

Le projet est partiellement financé par a banque Européenne d'investissement (BEI) dans le cadre du projet ONAS IV.

La présélection est ouverte à tous les bureaux d'études tunisiens et étrangers qui présentent les garanties techniques et financières ainsi que les références nécessaires pour la bonne exécution des études sus-indiquées et qui ne se trouvent pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire ou, pour les étrangers, dans une situation similaire prévue par la loi de leur pays.

En cas de participation en groupement, le groupement doit être solidaire.

Les bureaux d'études ou les groupements de bureaux d'études intéressés peuvent prendre connaissance et retirer le dossier de présélection au siège de l'ONAS, 32 Rue Hédi Nouira-1001 Tunis République.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions précisées dans le dossier de présélection, en deux exemplaires, une originale et une copie.

Le délai pendant lequel les soumissionnaires seront engagés par leurs candidatures est de 120 jours

à partir du lendemain de la date limite de remise des offres.

L'enveloppe contenant l'ensemble des documents portera la mention suivante: « **Ne pas ouvrir-
AVIS DE PRÉSÉLECTION INTERNATIONAL N° P02/2012» PRÉSÉLECTION DE BUREAUX
D'ETUDES POUR LES PRESTATIONS D'INGENIEURS-CONSEIL RELATIVES A L'ETUDE
D'EXTENSION ET RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE HAMMAMET SUD**

Tout dossier de candidature ne respectant pas les conditions mentionnées dans le dossier de présélection sera rejeté et considéré comme nulle et non avenue.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au nom de Monsieur le Président Directeurs Général de l'Office National de l'Assainissement par la poste et recommandés, soit par rapide poste ou remise directe contre un accusé de réception et parvenir à l'ONAS, 32 Rue Hédi Nouria, 1001, Tunis, au plus tard le 25 / 09 / 2012 à 10 H : 00, délai de rigueur.

Le cachet du bureau d'ordre fait foi.

L'ouverture des plis sera en séance publique au siège social de l'ONAS soit le 25 / 09 / 2012 à 10 H: 15.

*Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le siège social de l'ONAS sur les numéros:

Télé: +216 71343200

Fax: +216 71350411

E-Mail: boc@onas.nat.tn